



Monsieur Lucien Weiler
Président de la Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 9 mars 2009

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement de la Chambre des Députés, j'aimerais poser la question parlementaire suivante à Monsieur François Biltgen, Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et à Madame Octavie Modert, secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Monsieur le Ministre et de Madame la Secrétaire d'Etat ont répondu à ma question parlementaire N°1028 du 14 avril 2006, qu'un "groupe interministériel sous la présidence de la directrice des Archives nationale[s]", constitué en 2005 et composé de représentants de cinq ministères et du Centre Informatique, était chargé d'élaborer un projet de loi en matière de politique archivistique. La préparation d'un tel projet de loi était également prévu par le programme gouvernemental du 4 août 2004.

La réponse mentionnait aussi: "Il est prévu de déposer un projet de loi au cours de l'année 2006." Estimant qu'il y a toujours urgence en la matière, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre et à Madame la Secrétaire d'Etat:

- Vu qu'aucun projet de loi n'a été déposé, j'aimerais savoir jusqu'à quel stade les travaux de ce groupe interministériel ont avancé après ces trois années?
- Quelles sont les raisons pour le retard encouru?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Claude Adam
député